

VAUCLUSE.FR

Le développement de l'agro-écologie et la préservation du pastoralisme

Le Conseil département soutient l'activité d'élevage et encourage les pratiques durables.

L'agro-écologie

CONTACT

Le monde agricole, conscient des futures contraintes desquelles il va devoir s'affranchir, s'adapte petit à petit à de nouvelles pratiques plus responsables.

Les agriculteurs se tournent de plus en plus vers l'agro-écologie, désignant un type d'agriculture qui tient compte des équilibres de la nature et des services qu'elle rend : réduction ou suppression des pesticides, utilisation au plus juste de la ressource en eau, intégration de la biodiversité, utilisation de machines moins gourmandes en énergie.....

Le Département accompagne les organismes agricoles pour développer des pratiques plus durables (agro écologie, agriculture biologique), et soutien des organismes de recherche et développement pour accélérer le recours à des solutions plus durables.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

rue Viala
CS 60516
84909 Avignon cedex 9

 [0490161500](tel:0490161500)

 [CONTACTER](#)



© Département de Vaucluse

Le pastoralisme

Le Département a choisi de maintenir son soutien à l'activité d'élevage dans les massifs forestiers vauclusiens. En effet, il est apparu important de soutenir le pastoralisme qui, au-delà de l'activité économique qu'il représente, cumule de multiples intérêts.

Composante importante de la vie sociale des communes rurales, le pâturage des troupeaux joue également un rôle stratégique dans le maintien de milieux ouverts remarquables (paysages, biodiversité). Enfin, lorsque la pression de pâturage est correctement maintenue sur des zones de coupures stratégiques, par son effet de débroussaillage, le pastoralisme contribue à la protection des massifs forestiers contre l'incendie.

C'est justement cette fonction qui est rétribuée par ce dispositif de « MAE DFCL », soutenu par le Département, aux côtés de la Région, l'Etat et l'Europe. De plus, dans le cadre de la politique départementale consacrée à la mise en valeur et à la protection des espaces naturels, un partenariat entre le Conseil départemental et le CERPAM (Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée) a pour objet de conforter la dynamique du pastoralisme vauclusien et de soutenir son intégration durable dans les plans d'aménagement et de gestion des territoires.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09